

TITRE PROFESSIONNEL CANALISATEUR

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées

Construire un réseau d'assainissement en travaux publics

Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation comprend 3 types d'activités ::

Module 1. Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées : installation des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux - réalisation des traçages préparatoires à la pose des réseaux - dépose et repose des éléments de voirie (bordures, fontes de voirie, couches superficielles de chaussée) (6 semaines).

Module 2. Construire un réseau d'assainissement en travaux publics : pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales - réalisation des branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales - réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations - réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée (8 semaines).

Module 3. Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics : construction d'un réseau d'adduction d'eau potable en PVC, en fonte et en PEHD (Polyéthylène Haute Densité) - pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré - réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré (7 semaines).

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : optimiser les matériaux pour limiter les déchets, assurer le tri sélectif des déchets, utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours théoriques avec vidéo projections de diaporama et réalisation d'exercices et de mises en situation pratiques. Formation réalisée en présentiel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.

L'ensemble des modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 canalisateur.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP - Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées = module 1

CCP - Construire un réseau d'assainissement en travaux publics = module 2

CCP - Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics = module 3

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi, Eligibles au CPF...

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3ème ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes:

Reconnues travailleur handicapé

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans

Bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou en formation continue:

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : nous contacter

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA

PRÉREQUIS

Débutant accepté

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

Savoir lire, écrire et compter.

SITE DE FORMATION

Bayonne

DURÉE DE LA FORMATION

14 semaines en centre sur 1an

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

Entrées et sorties permanentes du 1/09/21 au 30/11/21.

Date prévisionnelle de démarrage en centre: 18/10/21

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie de la formation continue :

Ce dispositif est financé par la région Nouvelle Aquitaine.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap,

Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap.

SUITE DE PARCOURS

Formations complémentaires permettant d'atteindre le niveau 4 : chef d'équipe, chef de chantier.

CONTACTS

Référent pédagogique : Michèle Muret

Référent handicap : Michèle Muret contact@mcm-formation.com

Référent administratif : contact@mcm-formation.com